

1. Raison sociale (nom) et siège de la société anonyme dissoute: **Küng et associés Lausanne SA, Lausanne**
2. Nom et siège de la société anonyme repreneuse: Küng et associés Payerne SA, Payerne
3. Décision par: l'assemblée générale extraordinaire
4. Date de la décision: 01.03.2002
5. Echéance de préavis des créances: **15.04.2002**
6. Adresse pour la déclaration des créances: Küng et associés SA, avenue de Beaulieu 43, 1004 Lausanne
7. Indication: Il est instamment demandé aux créanciers de la société anonyme dissoute d'annoncer leurs prétentions.
8. Remarques: Les actifs et les passifs de la société dissoute sont repris par voie de succession universelle par la société Küng et associés Payerne SA qui a modifié sa raison sociale en "Küng et associés SA" et qui a transféré son siège à Lausanne. L'attention des créanciers est attirée sur le fait que la société se réserve la faculté de procéder à une répartition anticipée des actifs, conformément à l'article 745 al. 3 CO.

Philippe Druey, notaire
1530 Payerne
(00380900)